CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3ÈME CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ÈRE CLASSE - SESSION 2014

ÉPREUVE ÉCRITE DU MERCREDI 12 MARS 2014

Épreuve écrite de tableau numérique :

- **Établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.**

Durée : 1h00 **Coefficient : 3**

ATTENTION : AVERTISSEMENTS AU CANDIDAT

- Veillez au respect de l'anonymat de votre copie. Ne signez pas votre copie et n'indiquez pas vos noms, prénoms et initiales ni dans le corps du devoir, ni dans les marges. Vos noms et prénoms ne doivent figurer que dans l'encart prévu à cet effet.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,…) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo, soit bleu soit noir, est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- La calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée ainsi que l'utilisation de la règle graduée.
- Vous devez composer sur la feuille blanche qui vous a été distribuée. Elle sera agrafée par le surveillant à l'intérieur de votre copie préalablement anonymée.
- Pensez à vérifier le nombre de pages du sujet, il contient 2 pages dont celle-ci.
- Aucune feuille de papier brouillon ne sera acceptée à l'appui de votre copie.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

En France, entre 2008 et 2009, les effectifs des 3 Fonctions Publiques (FP) avaient évolué de la façon suivante* : + 0,4%. Ceux de la Fonction Publique d'État (FPE) : - 1,2%, de la Fonction Publique Territoriale (FPT) : + 2% et de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) : + 1,4%.

En 2009, 5,298 millions de personnes travaillaient dans les 3 Fonctions Publiques, soit 20,4% de l'emploi total en France (salarié et non salarié) ; 2,392 millions dans la FPE ; 1,806 million dans la FPT ; 1,100 million dans la FPH.

Les 3 Fonctions Publiques comptent 28,4% d'agents de catégorie A. La FPT 9,5% et la FPH 18%.

Les 3 Fonctions Publiques comptent 60,1% de femmes, la FPE 52%, la FPH 77% et 1 093 258 d'entre elles travaillent dans la FPT.

20,4% d'entre elles sont employées à temps partiel dans la FPE, 30,2% dans la FPT, 22,2% dans la FPH.

Vous établirez un tableau numérique où apparaîtront pour les 3 Fonctions Publiques et pour chacune d'entre elles, les effectifs totaux pour les années 2008 et 2009 et leur évolution entre ces deux dates (en %).

Et pour l'année 2009 :

- **Leur % par rapport à l'emploi total en France ;**
- **Le nombre et le % d'agents en catégorie A ;**
- **Le nombre et le % de femmes employées ;**
- **Le nombre et le % de femmes employées à temps partiel.**

Les calculs seront arrondis : à l'unité près pour les personnes ;
au 1/10 pour les pourcentages.

** Données INSEE.*